

VILLENY - Janvier 2025 - N° 11

LA GAZETTE

2025 : LA VICAIRERIE, UN LIEU DE VIE UNIQUE !



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- École - Budget p. 2 - 3
- Recensement, travaux forestiers, SMICTOM... p. 4
- La Vicairerie - Automne, Hiver... p. 5
- Sologne des Étangs p. 6
- Villeny - Été, automne, hiver 2024 p. 7
- 41^e Fête des Châtaignes p. 8 - 9
- Événements nivilliens 2025 p. 10
- Maison du Cerf p. 10
- Flore de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil nivillien p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

Quel avenir, chères nivilliennes, chers nivilliens !

Avant de parler de la commune, je voudrais parler de la France, la France aux deux visages. D'un côté, la France que l'on aime, qui gagne, qui réussit, qui défie et nous honore, qui bâtit et génère un sentiment de fierté avec les Jeux Olympiques et la renaissance de la cathédrale de Paris ...

D'un autre côté, la France que l'on n'aime pas, la France de l'immobilisme, du doute, de l'incertitude, du non-respect, du rejet, de l'individualisme, du manque de projets... d'un État incapable de nous faire rêver, de nous projeter dans l'avenir.

Quelle chance aujourd'hui d'être maire d'une petite commune, loin de ces turpitudes même si l'avenir qu'on nous dessine est de plus en plus réduit. La liste des compétences transférées à la Communauté de communes ne cesse de s'allonger : développement économique, santé, tourisme, enfance-jeunesse et bientôt l'urbanisme, l'eau et l'assainissement et la rénovation de l'habitat. On peut aussi s'interroger sur le futur de nos écoles, poumon de nos villages. La baisse démographique ne nous aide pas. Mais pour nous, ensemble, il faut continuer à aller de l'avant, d'avoir des envies, des projets, de les voir aboutir avec les moyens qui sont à notre disposition. En 2024, nous avons pu finaliser notre parcours touristique (seule la table d'orientation reste à installer), les écluses doubles sont enfin mises en place avec la création d'un parking randonneurs, compte tenu d'une fréquentation de plus en plus grande. La végétalisation des abords de l'étang et du cimetière est en cours avec une palette végétale très large et colorée. L'étude patrimoniale du réseau d'eau et d'assainissement a démarré en septembre et mobilise des moyens financiers importants, à court terme.

Nos réflexions pour 2025 sont encore nombreuses.

Le tissu associatif est une source de satisfaction avec de nombreux événements organisés autour de l'ALAC, du Bouchon nivillien, de la Gym pour tous, sans oublier la Maison du Cerf. L'atelier créatif a beaucoup participé à la décoration de Villeny lors du passage du Tour de France et de Noël.

Le Tour de France, la Fête des châtaignes, le Banquet de l'été, la brocante, autant d'événements réussis et une mobilisation de plus en plus forte des bénévoles.

Je voudrais remercier Estéban pour ces six mois passés aux côtés de Jérôme, pour l'entretien de la commune et pour ses animations auprès des enfants, pendant la pause méridienne.

À l'aube de cette nouvelle année, le Conseil municipal vous souhaite une excellente année 2025, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé à vous-même et vos familles, qu'elle vous permette également d'aller de l'avant.

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité » A. de Saint-Exupéry

Hubert Chevallier

Des nouvelles de l'école

École

Pour cette seconde rentrée du RPI à trois, les enfants se sont bien adaptés au rythme du transport et à la répartition des classes entre les trois communes.

Une nouvelle enseignante est arrivée pour prendre en charge les petites sections à Yvoy-Le-Marron.

Les effectifs du RPI : 131 élèves

- À Yvoy-Le-Marron : Petite Section : 10 - Moyenne Section : 11 - Grande Section : 6
- À Chaumont-sur-Tharonne : -Grande Section : 15 - CP : 18 - CE1 : 23
- À Villeny : CE2 : 16 - CM1 : 17 - CM2 : 15

Deux élèves de « Toute petite section » sont arrivés en septembre et trois arriveront en janvier 2025. Pour l'Académie, ces élèves ne sont pas comptabilisés dans les effectifs du RPI.

Pour la rentrée 2025-2026, les effectifs prévisionnels sont en baisse, par conséquent, on peut craindre la fermeture d'une nouvelle classe sur le RPI.

Des travaux de réfection de peinture ont été réalisés dans le couloir de l'école avec la mise en place d'un panneau en liège, permettant à tous les élèves d'exposer leurs travaux artistiques.

L'association des parents d'élèves, 1,2,3 Sologne a à cœur d'organiser différentes animations pour les enfants.

Le spectacle de Noël a eu lieu le 14 décembre 2024 à Chaumont. Le Carnaval se déroulera à Villeny fin mars.

En 2025, à Villeny, des travaux sont programmés pour mi-avril. Les toits seront couverts d'une peinture blanche spéciale, permettant d'abaisser la température des classes et des stores seront installés sur les fenêtres. Ces travaux sont financés à hauteur de 40% par des subventions Fond vert.

Mention spéciale pour Estéban, que les parents remercient pour son travail et son investissement au périscolaire.

Sécurité pour tous

Voirie

L'objectif étant de réduire la vitesse dans l'enveloppe urbaine, la mise en place de trois écluses doubles s'avérait nécessaire. Cette solution est une première étape pour arriver à l'objectif.

On s'aperçoit que ces écluses doubles n'auront pas le même effet que cela soit route de La Marolle que route de la Ferté-Saint-Cyr du fait de la largeur de la chaussée et de l'effet visuel provoqué.

Dans un second temps, il sera nécessaire de doubler l'écluse double de la route de La Marolle. Quant aux routes de la Ferté-Saint-Cyr et d'Yvoy-Le-Marron, il faudra peut-être envisager un plateau surélevé qui renforcera l'efficacité du dispositif en cassant la vitesse dès l'entrée du bourg.

Eau et Assainissement

L'étude patrimoniale concernant les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune a démarré.

Elle a commencé par le réseau d'assainissement étant donné que cela nécessite des mesures en période dite sèche et d'autres en période humide. Déjà à ce stade, nombre de réparations s'avèrent nécessaires.

En parallèle, l'étude de transfert menée par la Communauté de communes Sologne des Étangs fait déjà ressortir différents éléments. Tout d'abord, une première projection du prix de l'eau et de l'assainissement. Actuellement le prix moyen de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de la CCSE est de 5,09 € TTC. Le prix de ces services pour Villeny est de 5,08 € TTC. Ceci signifie que nous sommes dans la moyenne de l'ensemble des communes de la CCSE.

La projection faite par le bureau d'études, à une dizaine d'années, donne un prix de 7,26 € TTC par m³ soit une forte augmentation, due principalement aux travaux nécessaires selon les objectifs fixés par la loi NOTRe.

Nous concernant plusieurs types de travaux devront être envisagés, la réfection du réservoir, l'extension possible de la station d'épuration par rapport à la charge actuelle et la sécurisation de l'approvisionnement en eau de Villeny (doublement des forages, interconnexion avec une autre commune...). Ces travaux s'avèreront très coûteux pour la commune. Le transfert de cette compétence rendra peut-être ceux-ci plus facilement absorbables par la CCSE, d'où l'alignement des coûts dans un premier temps et leur augmentation dans un second temps.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les vœux de la municipalité se tiendront **vendredi 10 janvier 2025** à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Point sur le budget 2024

Puisqu'on parle beaucoup de dette sur le plan national, je voudrais commencer par ce point.

La dette de Villeny au 31 décembre 2024 est de 610 226 € dont 343 311 € pour l'eau et l'assainissement. L'ensemble des prêts concerne le budget de la commune, de l'eau et l'assainissement, du restaurant et de la chaufferie bois.

La dette globale continue de baisser année après année, c'est une volonté qui nous oblige à n'envisager que des projets aujourd'hui correctement subventionnés. Nous avons souscrit à ce jour trois nouveaux prêts, l'un en 2021 pour le financement résiduel de la Halle de 30 000 €, l'autre en 2022 pour l'achat de la Vicairie de 15 000 € et enfin pour la voirie route de Ligny en 2023 de 17 000 €. Tous ces prêts ont une durée de 5 ans de façon à ne pas entraver les possibilités de projets à venir et à assurer une rotation plus rapide des actions à engager.

Concernant les projets en cours :

- Le parcours touristique est un projet clos financé à 80% par les fonds Leader. Les travaux ont été réceptionnés conformes aux devis et attentes par les services de la Région. La subvention de 12,500 € a été versée en fin d'année.
- Les écluses doubles ont été réalisées par l'entreprise Pasteur. Des petits aménagements restent à finaliser. Elles sont subventionnées à 40% dans le cadre de la DSR (département). Il était important que cela soit fait, ne pouvant prétendre à un autre dossier, tant que le précédent n'est pas clôturé. Une demande de subvention complémentaire sera faite dans le cadre des amendes de police.
- Les travaux aux abords de l'étang, la végétalisation et le renforcement des berges, ont commencé. Ils seront terminés au printemps. Le dossier a été validé par la Région fin novembre. Le montant des subventions sera de 80% comme nous l'espérons.
- L'étude patrimoniale en cours est un projet subventionné à 80% aussi. C'est un dossier un peu plus complexe à gérer notamment concernant la trésorerie, car Villeny porte le projet pour le compte de La Marolle et de La Ferté-Beauharnais. Il nous faut gérer l'ensemble des règlements de factures, les remboursements des deux communes et la redistribution des subventions.
- Les travaux de l'école (peinture des tôles bac-acier et stores) seront quant à eux subventionnés à hauteur de 25% dans le cadre du Fond Vert.

Nous réfléchissons dès aujourd'hui sur les dossiers qui pourraient être lancés en 2025. Plusieurs projets sont à l'étude sans oublier la réfection de notre bêche (équivalent à un château d'eau).

Recensement

Cette année, Villeny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le **16 janvier et le 15 février 2025**.
Mme Géraldine Vacher sera votre agent recenseur.



Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

Règlementation des travaux forestiers



Compte tenu des fortes dégradations sur les chemins communaux de Villeny, engendrées par les travaux forestiers, une réglementation a été établie.
Un arrêté du Conseil municipal, du 25 septembre 2024 stipule que les travaux forestiers, débardages, stationnement, transports... ne pourront avoir lieu qu'entre le **15 avril et le 31 octobre**, sous réserve d'un état des lieux préalable avec les agents municipaux.

Débroussaillage

Depuis l'arrêté du 6 février 2024, le massif Sologne est classé en zone à risque Feux de Forêt. Villeny est bien évidemment concerné. Des obligations légales de débroussaillage (OLD) ont été définies. En 2025, elles feront l'objet d'un arrêté préfectoral. L'objectif est la protection des personnes et des biens en termes de bâti. La zone de protection est établie à 50 m autour de chaque maison. Ces mesures s'imposeront à tous dès l'année 2025. Un document édité par la Préfecture, présentant toutes les actions à entreprendre, sera à disposition au printemps en mairie.

SMICTOM

• Un accès aux déchèteries contrôlé

À partir du 6 janvier* 2025, l'entrée sur les déchèteries du SMICTOM de Sologne sera soumise à un contrôle d'accès avec barrières et lecteurs de plaques d'immatriculation. Cette démarche favorisera la régulation de dépôts des déchets par des usagers extérieurs au SMICTOM.

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire gratuitement votre ou vos véhicules (particuliers ou professionnels), rendez-vous sur le site du SMICTOM : smictomdesologne.com

* L'entrée dans les déchèteries sans inscription sera possible jusqu'au 5 avril 2025.

• Quelles déchèteries pour les Niovilliens ?

Après inscription, vous aurez accès à toutes les déchèteries du SMICTOM de Sologne.

D'autre part, l'accès à la déchèterie de Dhuizon, dépendante du SIEOM, est renouvelé pour 3 ans et ce sans inscription préalable.

• Nouveau calendrier de collecte pour 2025

La poubelle **bordeaux** sera collectée le lundi des **semaines impaires** (ex : lundi 13 janvier 2025)

La poubelle **jaune** sera collectée le lundi des **semaines paires** (ex : lundi 6 janvier 2025)

La Vicairerie - Automne - Hiver...

Côté étang communal



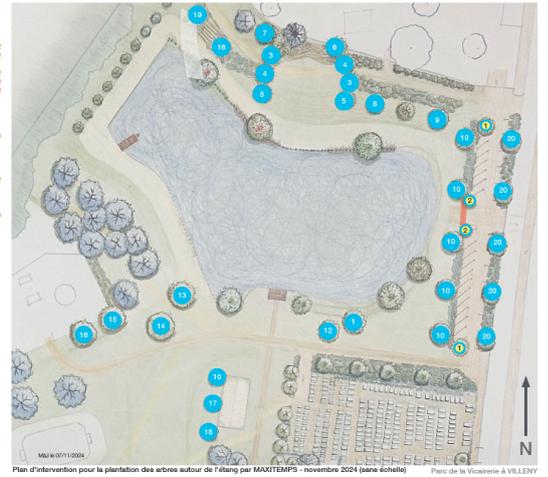
LISTE DES ARBRES À PLANTER : x33

1. PRUNUS salicifolia pendula RN T 8/10 x2
2. AMELANCHIER lamarckii Cépée 150/200 M x2
3. QUERCUS pubescentis M T 8/10 x2
4. FRAXINUS excelsior RN T 8/10 x2
5. BETULA nigra cespice M 100/200 x2
6. POPULUS tremula RN T 8/5 x1
7. POPULUS alba nigra RN T 8/10 x1
8. CAPPARINUS betulina RN T 8/10 x1
9. TILIA cordata RN T 8/10 250/270.00 x1
10. MORUS nigra C T 8/10 x5
12. PRUNUS rugososa RN T 8/10 x1
13. QUERCUS bicolor M 8/10 x1
14. LIQUIDAMBAR styraciflua C T 8/10 x1
15. ILEX aquifolium cespice C T 8/10 x1
16. PRUNUS pedunculata M 150/200 x2
17. QUERCUS ilex C T 8/10 x1
18. AESCULUS x campestris RN T 8/10 x1
19. FRAXINUS sylvatica RN T 8/10 x1
20. Ostrya cespitosa RN T 8/10 x5

Arbres repères existants

- Plantation pleine terre avec labourage léger et amendement
 - Apport de terre végétale nécessaire
 - Arrachage sur 8 mètres d'une haie basse
- Tous les arbres disposeront d'un système de tutorage en tripodes

Entreprise travaux : **MAXITEMPS** 03 800 105 136
 MOE : **CHORA** CONSULTANTS PARASCAPES
 MOA : **Villeny** le pays du oeil



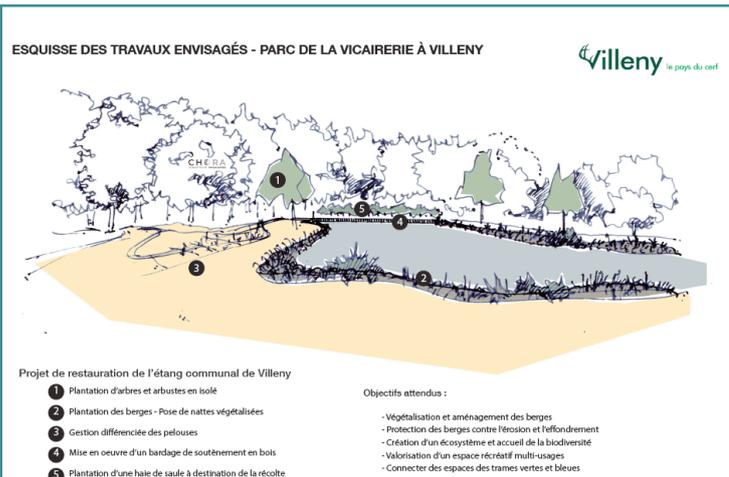
Plan d'intervention pour la plantation des arbres autour de l'étang par MAXITEMPS - novembre 2024 (sans échelle) Parc de la Vicairerie - VILLENY



Étude du positionnement des arbres à planter

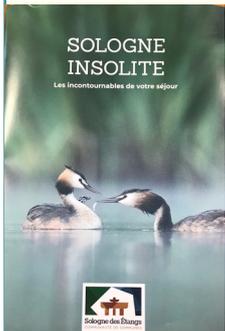
2024-2025 : phases 2 et 3

- Restauration des berges de l'étang et aménagement des abords;
 - Plantation d'arbres de berges et de haies champêtres;
 - Plantation d'arbres remarquables dans le parc;
- Nouvelle logique d'ouverture pour le cimetière et plantation de ses limites;
- Plantation des abords de la station d'épuration et aménagement d'un parcours autour du cycle de l'eau;
 - Travail des limites du parc et de ses accès.



Sologne des Étangs

L'édition d'un nouveau guide touristique



La Communauté de communes a édité un nouveau guide touristique à destination des visiteurs hébergés dans les gîtes, chambres d'hôtes et hôtels. Il permet aux touristes en court séjour d'avoir un aperçu complet et pratique de toutes les possibilités de visites en Sologne des Étangs et alentour.

Vous pouvez trouver la version numérique en français et en anglais sur le site internet de la Sologne des Étangs.

<https://sologne-des-etangs.fr/decouvrir/tourisme/>

6 ha de bois ont été nettoyés sur Ecoparc cet automne, afin de sécuriser le parc et d'ôter les nombreux spécimens mourants. Le bois ainsi coupé a été broyé en copeaux pour le bois énergie.

Les Veillas : enquête publique



Le projet d'éco-tourisme du site des Veillas a fait l'objet d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Dhuizon. Elle a été approuvée par délibération en novembre dernier.

La mise en œuvre de la construction des lodges est programmée en 2026.

La population de frelons asiatiques en augmentation

La Communauté de communes a appelé près de trente fois les entreprises conventionnées, pour détruire des nids de frelons asiatiques chez des particuliers. Ce nombre est constant depuis 2 ans.

Pour rappel, la Sologne des Étangs, participe jusqu'à 120 € aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques sur votre propriété. Il vous suffit d'appeler l'accueil de la CCSE **02 54 94 62 00** pour que la procédure de destruction du nid soit prise en compte.

Eau et assainissement

Un transfert de compétence ?

Prévu par les lois NOTRe du 7 août 2015 et du 3 août 2018, il s'agit pour les communes de transférer leur service de gestion d'eau potable et d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2026.

Qui est concerné par ce transfert ?

L'ensemble des intercommunalités. La Sologne des Étangs doit donc aussi réaliser ce transfert.

Comment se déroulera ce transfert ?

Les études liées à cette prise de compétence par la Communauté de communes, sont en cours de réalisation.

Les élus travaillent pour un transfert qui maintienne un équilibre entre qualité du service rendu et augmentation structurelle des coûts de l'eau et de gestion pour les prochaines années. Un schéma d'évolution de ce service se dessinera ainsi dans le courant de l'année 2025.

Jeunesse

Les sorties en inter-centres ont connu un vif succès pour les séjours de 5 jours et 4 nuits. Cette mutualisation de sorties a renforcé l'esprit d'équipe tout en réduisant les coûts pour chaque structure.

Le service jeunesse continue d'organiser des voyages. Trois séjours ont été proposés pour une vingtaine de jeunes.

La CCSE participe également au développement des BAFA, permettant de former les jeunes de nos 12 communes pour leurs jobs d'été, lors de plusieurs sessions de formation.

Un nouveau pôle de santé à Dhuizon

Il est maintenant ouvert depuis le mois d'octobre. Les professionnels de santé ont pu prendre leurs marques dans un bâtiment neuf et moderne de 360 m², aménagé spécialement pour rendre pratique leur quotidien et celui des usagers.

La proximité avec la Résidence seniors « Les Jardins du Grand Clos » rend l'espace cohérent et agréable à vivre pour les habitants.

Le financement de la CCSE s'élève à un peu plus d'un million d'euros pour la construction du bâtiment.

Le soutien des professionnels de santé de notre territoire

La construction du pôle de santé s'inscrit dans une politique communautaire de soutien aux professionnels de santé et de lutte contre la désertification médicale. À ce titre, un infirmier de Dhuizon, M. Etienne Corbier, bénéficie depuis 2023 d'un soutien financier pour 9 années, afin de lui permettre de reprendre ses études et de devenir médecin généraliste sur le territoire de la Sologne des Étangs.

FRANCE SERVICES

Le binôme qui vous accueille au quotidien, est là pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez et vous orienter vers les bons interlocuteurs pour réaliser vos démarches administratives.

7 rue Henri-de-Geoffre 41210 Neung-sur-Beuvron
02 54 76 84 47

Été - Automne - Hiver 2024



14 août 2024, 5^e édition du **Banquet de l'été**, avec L'Auberge de Villeny et l'ALAC.



Vendredi 4 octobre, inauguration de nos projets de végétalisation (jardin de la Vicairie, étang communal) et du parcours touristique (signalétique), avec les représentants du Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne, du Conseil Départemental et de la Région Centre. L'agence CHORA, Mathilde Baranez et Maxime BoAy, concepteurs-paysagistes de l'espace paysager de la Vicairie ont choisi Villeny pour fêter leurs 2 ans.



Panneau d'accueil



Table d'orientation - Installation à venir

Vendredi 13 décembre, mise en lumière de Villeny et du grand sapin.
Rendez-vous sous le préau pour déguster le vin chaud de l'ALAC et découvrir les décorations fabriquées par les enfants.



Les rennes n'ont qu'à bien se tenir !

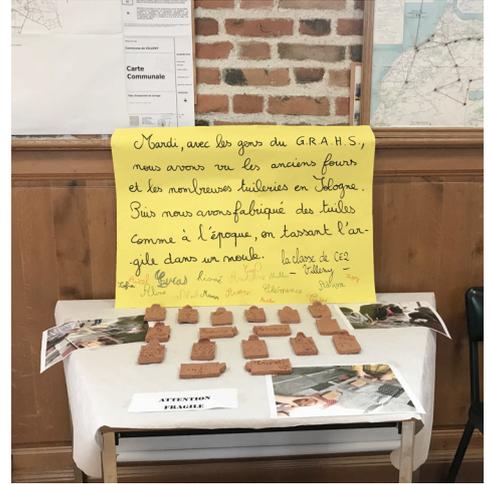


Retrouvez les vidéos des événements sur Villeny.fr ou [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...) sur YouTube

41^e Fête des Châtaignes... 13 octobre...



Mardi 8 octobre, le GRAHS anime l'atelier de fabrication de tuiles avec la classe de CE2. Les réalisations furent exposées lors de l'exposition «Briqueteries et tuileries de Sologne».



Ce dimanche, 13 octobre, 402 randonneurs et 71 vététistes ont parcouru les chemins communaux de Villeny et des communes avoisinantes. 250 kg de châtaignes furent grillées. Comme chaque année l'équipe de bénévoles était fidèle au rendez-vous. Organisation, repérage et balisage des randos, matérialisation de parkings, accueil et installation des exposants, préparation et mise en place des ravitos, fabrication des repas, buvette...



...41^e Fête des Châtaignes... 13 octobre



De nombreux exposants animèrent cette belle journée d'automne. Livres, vannerie, miel, tisanes, confitures, sirops, rhums arrangés, vins, plantes, objets décoratifs, ails et oignons, fromages de chèvres, affûtage ... et manège, pêche aux canards, churros et crêpes.



Infos et événements nivilliens

Les dates à retenir pour les manifestations 2025 :

- Vendredi 10 janvier** : Vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes
- Samedi 15 février après-midi et soirée** : Jeux de société à la Salle des Fêtes avec la Gym pour tous
 - **Dimanche 16 mars** : 3^e Jardi-partage
- **Samedi 22 mars matin** : Concours de pêche avec le Bouchon nivillien
 - **Dimanche 6 avril** : Rando du Boudin avec l'ALAC
 - **En avril** : Matinée citoyenne en centre-bourg
- **Samedi 12 avril** : Pêche à la truite avec le Bouchon nivillien **dimanche 13 avril** : ouverture de la pêche
 - **Jedi 8 mai** : Cérémonie d'hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale
 - **Dimanche 18 mai** : Brocante et vide-grenier avec l'ALAC
- **Samedi 14 juin** : concours de boules et jambonnade avec le Bouchon nivillien
 - **Samedi 21 juin** : Fête de la Musique
 - **Samedi 12 juillet** : soirée moules-frites avec le Bouchon nivillien
 - **Jedi 14 août** : Grand banquet de l'été avec l'Auberge de Villeny, la ferme de Bel Air et l'ALAC
- **Dimanche 28 septembre** : Concert à l'église Saint-Martin- **Groupe Éric Mattei** polyphonies corses
 - **Dimanche 12 octobre** : Fête des Châtaignes
 - **Samedi 11 novembre** : Armistice
- **Vendredi 12 décembre** : Illumination du sapin sur la place de la mairie
- Vendredi 9 janvier 2026** : Vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes.

La Maison du Cerf

En 2024, on se réjouit d'une meilleure fréquentation qu'en 2023, et ce dans un contexte difficile, météo peu favorable, Jeux Olympiques, et bien sûr un pouvoir d'achat en baisse. L'influence du contexte s'est notamment fait sentir sur la partie boutique.



© Frédéric Dupont

Les animations proposées autour du brame du cerf ont toujours le même succès, notre problème est toujours lié à un manque de territoires privés pour faire ces animations. Nous sommes dans l'obligation de refuser des inscriptions tous les ans.

Pour 2025, la marque Sologne proposera toujours un « chéquier découverte » avec un certain nombre de lieux et sites à découvrir avec un tarif préférentiel.

La Maison du cerf proposera pour chaque foyer de Villeny, un **coupon avec une entrée gratuite** pour une entrée achetée. Vous pourrez ainsi faire profiter vos familles de cette offre.

D'autre part, si vous avez un peu de temps à consacrer à une activité, les bénévoles sont les bienvenus pour tenir la Maison du cerf une demi-journée ou une journée, n'hésitez pas à contacter la Maison du Cerf, vous serez les bienvenus.

La Déchèterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons... :

Lundi :14:00 - 17:00 - mercredi : 14:00 - 17:00 - vendredi : 14:00 - 17:00 - samedi : 09:00 - 12:00
Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements... Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.

Flore de Sologne

Les saules (*Salix*)

Ils sont abondants dans tous les endroits humides, bords des cours d'eaux, des étangs, lieux incultes frais. Leur floraison en avril et mai est magnifique. Le **Saule blanc** (*Salix alba*), typique des bords de rivières et de ruisseaux, courant sur les îles de la Loire, est le plus commun des saules indigènes de la région. Arbre de 6 à 25 m, le feuillage présente un aspect gris argenté. Les fleurs apparaissent un peu avant les feuilles. Les fruits, à maturité en juin, s'ouvrent en libérant des milliers de graines plumeuses dispersées par le vent.



Le **Saule Marsault** (*Salix caprea*), appelé Marsaule dans la région, produit sur les arbres mâles, en mars-avril, de gros chatons jaune doré à odeur de miel. Ces rameaux très odorants et très décoratifs, sont recherchés par les fleuristes.

Au bord des étangs, cohabitent le **Saule cendré** (*Salix cinerea*) et le **Saule Roux** (*Salix atrocinerea*). Ces différentes espèces sont parfois difficiles à identifier car elles ont tendance à s'hybrider facilement entre elles.

Les saules à osier, les « verdiaux », courants sur les bords de la Loire et de la Vienne sont plus buissonnants.

Le plus populaire est le Saule des vanniers ou Osier blanc (*Salix viminalis*). Parmi les espèces les plus utilisées, on trouve l'Osier jaune (*Salix alba* var. *vitellina*), l'Osier brun (*Salix triandra*), l'Osier rouge (*Salix purpurea*).

Taillés en têtards, ils produisent sans cesse de longs rejets résistants et flexibles, matière première de la vannerie. Ils sont récoltés en hiver, de décembre à mars. Les feuilles sont données comme fourrage au bétail.

En médecine

L'écorce de saule contient de la salicine proche du composant de synthèse commercialisé sous le nom d'Aspirine. Elle était déjà employée plusieurs millénaires avant notre ère pour lutter contre toutes les fièvres intermittentes.

Elle a des propriétés toniques et fébrifuges et était appelée « Quinquina des pauvres ». On l'employait pour soigner la malaria, très courante dans ces régions de marécages avant l'assainissement du XIX^e siècle.

En cas de refroidissement, prendre une décoction d'écorce de saule, sucrée au miel, avec une pincée de gingembre. Il est préférable de la récolter avant la floraison.

En décoction, les feuilles, les chatons, les bourgeons ont des propriétés sédatives utiles contre les insomnies, le stress et les douleurs de diverses origines.

Une visite à ne pas manquer

Le village de Villaines-les-Rochers (37), en Touraine, est entièrement voué à la vannerie. Vous y découvrirez une Coopérative de vanniers (la Coopérative compte 45 vanniers: 15 osiériculteurs vanniers cultivant leurs oseraies et assurant ainsi la maîtrise de la qualité et de l'approvisionnement en matière première et 30 vanniers salariés qui travaillent dans les ateliers mis à leur disposition), un Musée de la vannerie et un « salicetum » (arboretum de saules) où vous apprendrez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les différents saules. <https://www.vannerie.com>

Énigmes ?

1- Quel est l'océan le plus tranquille ?

2- Le Père Noël part pour sa tournée avec 6 rennes. Chaque renne transporte 3 lutins sur son dos et 2 lucioles sur ses cornes. Chaque lutin porte 3 sacs qui contiennent chacun 10 cadeaux. Combien d'êtres vivants partent pour la tournée de cadeaux ?

3- Quel est l'impôt que l'état envisage pour lutter contre les incivilités ?

4- Casse tête : $11+11=4$

5- Aliment fruit et légume à la fois :

- première lettre alphabet
- ce n'est pas nos
- 11^e lettre de l'alphabet

Les recettes de Claudine

Tourte au sanglier

Préparation des légumes :

Faites revenir dans une poêle, une courge butternut taillée en petits cubes avec de l'huile d'olive, des herbes de Provence, quelques échalotes, du sel et du poivre.

Faites cuire 500 g de pommes de terre, puis coupez les en rondelles.

Ciselez un petit bouquet de persil. Réservez.

Préparation du sanglier :

Faites cuire en bourguignon environ 800 g de sanglier, puis émiettez.

Dressage :

Dans un moule à manqué, déposez un disque de pâte feuilletée en la faisant remonter sur les bords. Installez les pommes de terre, saler, poivrer. Puis

déposez le mélange sanglier et butternut poêlée en tassant suffisamment. Ajoutez le persil ciselé.

Enfin, recouvrez d'un deuxième disque de pâte feuilletée. Prenez soin de chasser l'air et de bien souder les bords.

Avec une fourchette, dessinez des motifs sur la pâte, badigeonnez d'un jaune d'oeuf et faites une cheminée.

Enfournez à 200° pendant 45 minutes. À déguster chaud avec une salade.



Mémo

Nouveaux habitants : pensez à passer en mairie pour établir votre contrat d'abonnement à l'eau potable. Vous pourrez en profiter pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous avez 16 ans cette année : le recensement citoyen est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire par internet ou à la mairie.

Carte d'identité, passeport, permis de conduire : pour obtenir ces documents : ants.gouv.fr ou contacter France service 7 rue Henri-de-Geoffre 41210 Neung-sur-Beuvron **02 54 76 84 47**

État-civil nivollien

Ils nous ont quitté :

- André Guérou, le 8 juin 2024
- André Cottencin, le 14 juin 2024
- Michel Rétif, le 23 juillet 2024
- Anne Longuet de La Giraudière, le 27 juillet 2024

- Guy Valin, le 10 septembre 2024
- Simone Petit, le 6 octobre 2024
- Giulian Jelinek, le 24 octobre 2024
- Jacqueline Delvaque-Cornet, le 6 décembre 2024
- Henry Gaudry, le 12 décembre 2024

Bienvenue à :

- Esther Georges, le 6 avril 2024

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

• Lundi : de 14 h à 18 h • Mardi : de 14 h à 17h • Vendredi : de 14 h à 17 h • 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25 **Mail :** mairie.villeny.fr **Site :** villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts :

Pas de dépôt pendant la période hivernale;

Réouverture le lundi 17 mars 2025

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au **02 54 88 58 28**.

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr le site web

Villeny Star la chaîne YouTube

PanneauPocket l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

Villeny News la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - *Photo couverture/intérieur :* F. Duchêne - Ch Ménager